

ACCOMPAGNEMENT-RECHERCHE-FORMATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Journal de la personne accompagnatrice à utiliser dans l'accompagnement des régions

Le journal de la personne accompagnatrice est un outil d'accompagnement, de formation et de recherche permettant de consigner des éléments d'observations et de réflexions personnelles utiles à la compréhension de l'évolution du processus d'actualisation du programme de formation dans le milieu scolaire, mais aussi des éléments de réflexion autant à propos de l'évolution de l'accompagnement que l'on réalise que des éléments sur sa propre évolution dans cette démarche.

Ce journal peut être complété entre les rencontres. Idéalement, des traces devraient être consignées à toutes les semaines afin que le suivi de la démarche d'accompagnement soit fidèle à ce qui s'est réellement passé.

Selon les actions posées, il pourra contenir des éléments sur : la démarche d'accompagnement d'une ou de plusieurs écoles, de groupes d'enseignants et d'enseignantes et de directions d'écoles ; des protocoles de rencontres, des synthèses s'il y a lieu des entretiens avec des petits groupes, etc.

La lecture des journaux d'accompagnement produits par quelques personnes des régions montre une diversité de formes de journaux. Il est difficile d'en faire ressortir une structure fixe qui serait valable et facilement utilisable par autant de personnes différentes dans leur façon d'exprimer leur cheminement, leurs expériences, leurs prises de conscience, leurs questionnements, etc. Une lecture des premiers journaux fait cependant ressortir les aspects suivants :

- Remarques à propos de sa propre expertise, de ses compétences :
 - Ses découvertes ;
 - Ses prises de conscience ;
- Remarques à propos de rencontres, d'entretiens avec le milieu scolaire :
 - Ses découvertes ;
 - Ses prises de conscience ;
- Ses défis, son plan de travail pour une suite ayant trait relativement à :
 - L'observation de soi ;
 - L'observation des personnes accompagnées ;
 - Des actions à entreprendre ;
 - Son engagement dans la pratique réflexive.

Pour ces défis ou le plan de travail, les différents aspects pourraient comporter trois parties (ses intentions, des éléments descriptifs, des réflexions ou des prises de conscience) qui pourraient contenir :

- Des réflexions personnelles, des visions générales ou spécifiques, des opinions ou des constats pédagogiques ou d'accompagnement (on peut parler ici d'éléments de théorie ou d'idées émergentes) ;

- Des questionnements qui demeurent;
- Des références.

Il s'agit de faire parvenir le journal par courriel et de le produire dans un format simple dont le caractère serait *Times New Roman*, 12 points, et d'éviter de fournir le contenu sous la forme de tableaux même si des tableaux et des schémas peuvent être insérés.

Il est demandé aux personnes participant au Programme court de le faire parvenir à accompagnement@uqtr.ca, aux dates prévues selon les groupes.

Remarque : les textes fournis doivent pouvoir être compris par toute personne qui les consulte. Le style télégraphique peut être pertinent dans certains textes, mais il faut s'assurer qu'un lecteur externe puisse comprendre ce qui est écrit sans avoir à faire trop d'interprétations. On peut penser à fournir des extraits de discussions effectuées avec les groupes accompagnées (presque mot à mot) pour donner de la crédibilité aux propos.